

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Elorn**

Station de qualité : **04178000**

Usine Pont ar Bled

Cours d'eau : **Elorn**

Superficie du territoire d'action : 734 km²

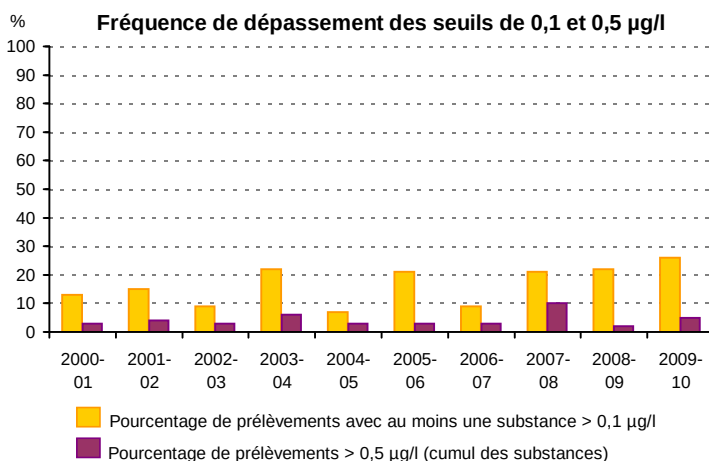
Superficie du bv du cours d'eau : 384 km²

Superficie du bv de la station : 260 km²

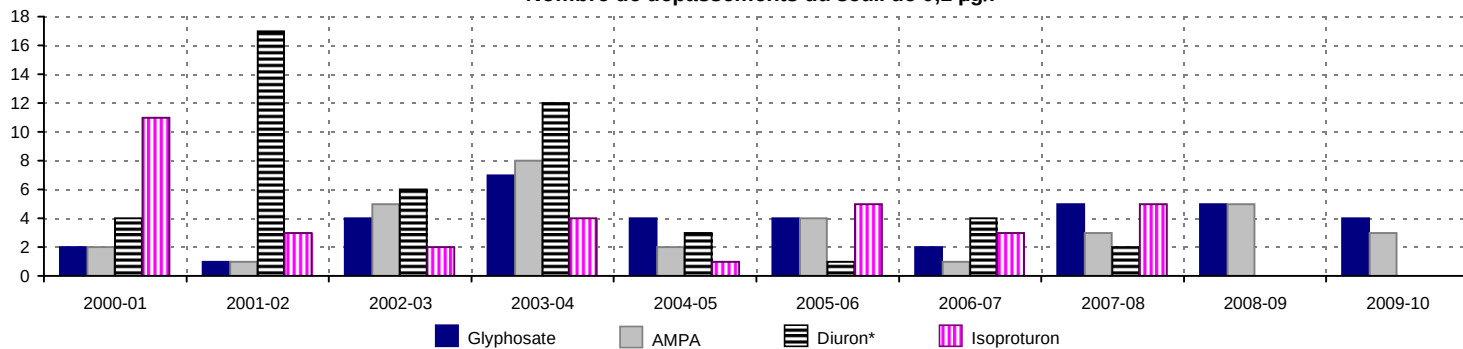
Sources de données : Compagnie de l'Eau et de l'Ozone-Landerneau, Syndicat de l'Elorn et de la Rivière de Daoulas

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	15	40	26	32	26	27	28	71	90	87
Nb total de substances quantifiées	6	7	9	13	9	6	9	22	19	11
Nb de prélèvements	130	136	120	107	98	66	76	52	41	19
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	17	21	11	24	7	14	7	11	9	5
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	4	6	4	6	3	2	2	5	1	1
Concentration cumulée maximale (µg/l)	0,94	6,26	3,43	1,29	1,23	0,6	0,65	5,12	0,51	2,9
Nb de substances cumulées	4	2	10	5	4	2	3	9	5	2



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Diuron*	782	169	49	6,215
Acétochlore	120	34	8	2,46
Diméthénamide	119	20	7	1,9
Glyphosate	157	52	34	0,85
AMPA	160	47	31	0,8
Atrazine*	493	183	20	0,58
Isoproturon	783	94	34	0,57
Carbofuran*	24	1	1	0,39
Dichlorprop*	21	2	1	0,26
Métribuzine	9	1	1	0,18

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	17	4	4	1,6
AMPA	17	3	3	1,3
Triclopyr	8	1		0,07
Atrazine déséthyl	3	3		0,05
Isoproturon	12	2		0,033
Diuron*	12	1		0,033
Oxadiazon	8	1		0,03
Mésotrione	8	1		0,03
Acétochlore	9	1		0,03
Carbendazime*	3	1		0,027

• Le suivi Bretagne Eau Pure réalisé par le Syndicat de l'Elorn à cette prise d'eau s'est arrêté en avril 2004. Pour compléter la chronique, les données d'auto-contrôle de la CEO ont été prises en compte. Toutefois, ce second suivi n'ayant pas la même finalité, le protocole de prélèvement après épisode pluvieux significatif n'est pas systématiquement respecté. Si la diversité de substances recherchées est plus importante en fin de suivi, le nombre de prélèvements réalisés par année a fortement diminué, mais il reste cependant suffisant pour évaluer la contamination par les pesticides. Il est à noter également que la baisse progressive de la fréquence d'échantillonnage au cours du suivi s'est accompagnée d'un plus grand ciblage sur les périodes à risque (après traitements et après pluies).

• Sur la période étudiée, la fréquence annuelle de dépassement du seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées reste faible, avec seulement 2 à 10 % des prélèvements concernés. 1 seul prélèvement dépasse ce seuil en 2009-2010, avec une concentration cumulée de 2,9 µg/l atteinte en octobre pour seulement 2 substances cumulées. Le pourcentage annuel de prélèvements dont au moins une substance dépasse 0,1 µg/l est en légère hausse 2009-2010 avec 26 % des prélèvements concernés (5 prélèvements sur 19). Cette valeur est la plus forte obtenue au cours de la période étudiée.

• 11 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 6 dans un même échantillon prélevé en novembre.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

La fréquence de dépassement du seuil de 0,1 µg/l pour le glyphosate a présenté un pic à 80 % en 2002-2003, mais elle n'excède pas 30 % depuis. En 2009-2010, cette fréquence est égale à 24 % (4 prélèvements sur 17) et la plus forte concentration mesurée est 1,6 µg/l en octobre. Cette valeur constitue le maximum atteint au cours de la période étudiée.

L'AMPA présente une situation similaire, avec la totalité des prélèvements concernée par le dépassement des 0,1 µg/l en 2002-2003 et des fréquences de dépassement inférieures à 30 % les années suivantes. En 2009-2010, 18 % des concentrations dépassent le seuil et le maximum annuel de 1,3 µg/l, également mesuré en octobre, constitue là aussi le maximum sur la période.

• Diuron* / Isoproturon : Ces 2 substances n'ont présenté aucun dépassement du seuil de 0,1 µg/l les 2 dernières années hydrologiques étudiées. Les concentrations maximales atteintes sur la période sont de 6,22 µg/l en mai 2002 pour le diuron* et de 0,57 µg/l en avril 2001 pour l'isoproturon.

• 7 autres substances ont été quantifiées en deçà de 0,1 µg/l en 2009-2010 : 2 herbicides sur maïs (acétochlore et mésotrione) et 1 métabolite associé (atrazine déséthyl, métabolite de l'atrazine*), 1 herbicide de traitements généraux (triclopyr), 1 herbicide des zones non agricoles (oxadiazon) et 2 fongicides (carbendazime* et tébuconazole).

• Bien que la diversité de substances quantifiées puisse être importante certaines années, les concentrations mesurées sont globalement peu élevées et les dépassements de seuils peu fréquents. La légère hausse de la fréquence annuelle de dépassement du seuil de 0,1 µg/l constatée en fin de période est à relativiser du fait de l'évolution du protocole de prélèvement. Globalement, les résultats obtenus témoignent d'une contamination modérée par les pesticides sur le bassin versant de l'Elorn.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage